

Dr Peter Cooney : dentiste en chef du Canada

L'ADC a milité en faveur de la création de la fonction de dentiste en chef du Canada pendant de nombreuses années. La nomination par Santé Canada du Dr Peter Cooney à cette fonction en 2004 a contribué à sensibiliser les Canadiens aux questions de santé buccodentaire. Cela a également permis au gouvernement fédéral de coordonner ses efforts d'éducation du public et de faciliter la collecte de données détaillées sur la santé buccodentaire.

L'ADC entretient de solides relations de travail avec le Bureau du dentiste en chef du Canada. Cette entrevue du JADC a pour but d'informer nos lecteurs des activités en cours et des initiatives entreprises par le Dr Cooney et le Bureau.

JADC : *Pouvez-vous présenter brièvement aux lecteurs du JADC votre expérience et votre implication dans la politique de santé publique tout au long de votre carrière?*

Dr Peter Cooney : La santé buccodentaire est un sujet qui m'a toujours intéressé. J'ai grandi en Irlande où le taux de caries était assez élevé. Chacun d'entre nous devait passer à la roulette chez le dentiste un jour ou l'autre. Petit à petit, j'ai développé un intérêt général pour les questions de santé buccodentaire. J'ai exercé dans un cabinet privé pendant plusieurs années à Londres, en Angleterre. Ensuite, j'ai passé les examens au Canada et acheté un cabinet à Terre-Neuve où j'ai passé 5 excellentes années.

En 1991, après avoir terminé ma spécialisation, une maîtrise et une bourse de recherche en dentisterie communautaire, je suis entré à Santé Canada où j'ai travaillé pour la Direction générale des services médicaux de la province du Manitoba. J'ai déménagé à Ottawa en 1997 pour assumer la fonction de dentiste national à la Direction générale des services médicaux (rebaptisée Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits). J'ai ensuite occupé le poste de directeur général de la Division des services de santé non assurés, de 1999 à 2003.

J'ai eu l'occasion d'occuper la fonction de président de l'Association canadienne de santé dentaire publique et je suis actuellement examinateur en chef de la santé dentaire publique au Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada.

J'ai pris la fonction de dentiste en chef du Canada à Santé Canada en 2004 et de nombreuses occasions passionnantes se sont alors présentées à moi, notamment ma nomination comme président de la section internationale de santé publique des dentistes en chef de la Fédération dentaire internationale (FDI).

JADC : *Quelles ont été les motivations pour la création du Bureau du dentiste en chef?*

Dr Cooney : Le Bureau du dentiste en chef a été créé en 2004 afin d'améliorer la santé buccodentaire des Canadiens et de les sensibiliser davantage à la prévention des maladies buccodentaires. Plusieurs intervenants du secteur dentaire – y compris l'ADC – ont milité en faveur de la création de la fonction de dentiste en chef au Canada et c'est ainsi qu'elle a été créée. Ce poste était nécessaire à l'échelle nationale, mais nous avons également besoin d'être représentés au niveau international. Le Canada compte parmi près de 160 autres pays dans le monde qui disposent d'un dentiste en chef.

JADC : *Qui travaille au Bureau du dentiste en chef?*

Dr Cooney : Tout un éventail de compétences et d'expériences sont représentées au sein du Bureau. Nous comptons au sein de l'équipe un dentothérapeute, une hygiéniste dentaire, 2 dentistes ainsi que des personnes spécialisées dans la promotion de la santé, les finances et l'administration.



Les objectifs du Bureau du dentiste en chef :

- Fournir des perspectives fondées sur des preuves en ce qui concerne la santé buccodentaire sur un grand nombre de questions liées à l'élaboration de programmes et de politiques en matière de santé
- Fournir des conseils et des renseignements pertinents en matière de santé buccodentaire et tenir des consultations à ce sujet
- Intégrer la promotion de la santé buccodentaire aux initiatives concernant la santé en général (bien-être)
- Contribuer à la collecte de données épidémiologiques pour la planification des programmes fédéraux, provinciaux, et communautaires, et établir les priorités en recherche
- Élaborer des approches conjointes et intégrées pour la prévention et le contrôle des maladies buccodentaires et des affections connexes
- Agir à titre de personne ressource/d'agent de liaison pour les associations professionnelles, les provinces, les établissements universitaires et les autres organismes non gouvernementaux en ce qui concerne les questions de santé buccodentaire

Chaque été, 1 ou 2 étudiants à la maîtrise ou au doctorat se joignent également à nous.

JADC : *Quelles sont les ressources produites par le Bureau?*

Dr Cooney : Le Bureau ne produit pas de brochures ou d'affiches à proprement parler, mais il s'efforce de fournir une expertise, des consultations et des renseignements pertinents en matière de santé buccodentaire. En vue de remplir notre mandat, nous nous sommes attachés au cours des 4 dernières années à mener des analyses de l'environnement, des enquêtes et d'autres types d'évaluations de besoins pour obtenir des informations en matière de santé dentaire publique au Canada et de les diffuser auprès du grand public.

JADC : *Quelles sont les raisons qui vous ont encouragé à devenir dentiste en chef?*

Dr Cooney : J'ai exercé dans un cabinet privé pendant plusieurs années, et même si j'aimais mon travail, je trouvais cela parfois frustrant de ne soigner qu'une personne à la fois. La santé dentaire publique me permet de travailler à l'échelle globale de la population et d'avoir un impact nettement plus large. C'est mon intérêt pour ce domaine qui m'a incité à prendre la fonction de dentiste en chef du Canada.

JADC : *Que fait le Bureau du dentiste en chef du Canada pour les dentistes canadiens?*

Dr Cooney : L'objectif du Bureau du dentiste en chef est d'agir à titre de personne-ressource pour les dentistes et autres professionnels de la santé sur les questions relatives à la santé buccodentaire. Par exemple, le Bureau du dentiste en chef a récemment apporté son soutien aux dentistes et aux organisations qui travaillent dans le domaine des soins dentaires dans leurs efforts visant à promouvoir la fluoruration de l'eau.

JADC : *Quel est le rôle du Bureau du dentiste en chef à l'échelle mondiale?*

Dr Cooney : Au cours des 4 dernières années, mon Bureau a joué un rôle international très actif. Comme je l'ai déjà mentionné, j'ai été nommé président de la section internationale de santé publique des dentistes en chef de la FDI et je travaille désormais en collaboration avec 194 dentistes en chef d'environ 160 pays.

J'ai également eu l'occasion de représenter le Canada dans un groupe consultatif, composé de 4 pays, portant sur l'élaboration d'une stratégie de santé buccodentaire avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) pour 2005 à 2015. L'objectif de cette stratégie de santé buccodentaire est d'améliorer la santé en général sur le continent américain par des progrès en santé buccodentaire. Vous pouvez consulter la stratégie en détail sur le site Web de l'OPS à www.paho.org/english/gov/cd/CD47.r12-e.pdf.

JADC : *Pouvez-vous nous parler de l'importance des relations entre l'ADC et le Bureau du dentiste en chef?*

Dr Cooney : Mon Bureau et l'ADC jouissent d'une bonne relation depuis l'ouverture du Bureau en 2004, et nous nous efforçons de maintenir une collaboration active. Nous travaillons avec l'ADC sur une campagne de promotion de la santé buccodentaire centrée sur la sensibilisation au cancer de la bouche, et sur les liens entre la santé buccodentaire et la santé en général. Ce projet est en cours d'élaboration depuis plusieurs années et nous espérons de le lancer cette année.

JADC : *Pouvez-vous nous dire quels ont été les accomplissements du Bureau du dentiste en chef depuis sa création?*

Dr Cooney : Je pense que le Bureau peut se targuer de nombreux accomplissements. Nous avons travaillé fort pour combler certaines lacunes dans le domaine dentaire et nous participons à des enquêtes pour acquérir une meilleure compréhension de la santé buccodentaire des Canadiens. Ainsi, nous connaissons désormais le type de programmes dentaires publics existants au Canada et nous savons qui travaille dans ces programmes. Nous connaissons également le pourcentage de Canadiens qui ont eu accès à une eau potable fluorurée en 2005 et 2007, dans chaque province et territoire du Canada.

Afin de connaître l'état de santé buccodentaire des Canadiens aujourd'hui, notre Bureau participe à 4 enquêtes différentes. La première est un partenariat avec Statistique Canada sur l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé (ECMS). Les méthodes de collecte des données de cette enquête sont uniques au Canada et comprennent un questionnaire d'auto-évaluation sur la santé buccodentaire, la nutrition, les habitudes liées au tabagisme, la consommation d'alcool, les antécédents médicaux et l'état de santé actuel, ainsi que des variables démographiques et socio-économiques. Après l'obtention des questionnaires d'auto-évaluation, nous prendrons, dans des conditions cliniques, des mesures directes comme la tension artérielle, la taille, le poids, des échantillons sanguins et urinaires, un examen buccodentaire clinique et une évaluation de la condition physique. La collecte de ces données s'étalera sur 2 ans et devrait se terminer en mars.

Mon Bureau travaille également en partenariat avec des organisations des Premières nations et des Inuits en vue d'avoir une meilleure compréhension de la santé buccodentaire des populations vivant dans les réserves des Premières nations et au sein des communautés inuites. Nous avons appliqué les mêmes protocoles que ceux utilisés au cours de l'ECMS dans ces 2 enquêtes afin de pouvoir établir des comparaisons directes avec la population en général. Cette enquête se terminera en mars, en même temps que l'ECMS.

Enfin, notre Bureau s'est également associé à Statistique Canada dans une enquête sur le vieillissement en santé. Cette enquête, nous l'espérons, nous permettra de mieux comprendre comment la santé buccodentaire et l'accès aux services de santé

buccodentaire évoluent à mesure que nous vieillissons. La collecte des données de cette enquête débutera cet hiver et s'étalera sur environ un an.

JADC : *Quels sont les objectifs du Bureau du dentiste en chef à court et à long terme?*

Dr Cooney : Nous attendons les résultats de l'ECMS et des autres enquêtes avec impatience, car ils nous aideront à cerner l'état de santé buccodentaire des Canadiens, à évaluer le degré d'association entre la santé buccodentaire et les principaux problèmes de santé tels que le diabète et les maladies respiratoires et cardiovasculaires, et à déterminer la relation entre la santé buccodentaire et certains facteurs de risques, comme la malnutrition, et les facteurs socio-économiques liés à de faibles revenus et à l'éducation.

Mon Bureau prévoit de publier en 2010 un Rapport de synthèse sur la santé buccodentaire qui mettra l'accent sur l'état de santé buccodentaire des Canadiens, y compris des Premières nations et des Inuits.

À long terme, nous souhaitons poursuivre notre relation avec les provinces et les territoires, les associations professionnelles, les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de réglementation en vue d'améliorer la santé buccodentaire des Canadiens.

JADC : *Pouvez-vous nous donner des détails sur l'importance de l'ECMS? Comment envisagez-vous de traduire les résultats préliminaires de l'enquête en actions à entreprendre par la profession et les gouvernements?*

Dr Cooney : Le module de santé buccodentaire de l'ECMS revêt une grande importance pour le secteur dentaire. Nous n'avons pas disposé de données probantes sur la santé buccodentaire des Canadiens depuis plus de 30 ans. Nous avons besoin des résultats de l'enquête pour soutenir le développement de politiques et de programmes dans notre secteur.

Les résultats de l'enquête devraient être publiés dans 2 rapports. Le premier sera destiné au grand public, à nos leaders et aux autres intervenants et mettra en évidence les résultats de l'enquête. Le deuxième rapport visera les professionnels dentaires et proposera une analyse plus poussée des résultats.

Le Bureau a l'intention d'examiner les résultats avec les parties prenantes, comme l'ADC, les autres associations professionnelles, et les provinces et territoires. Nous envisagerons ensuite la manière de mettre en œuvre des mesures en fonction des résultats. ♦

Pour plus d'information sur le Bureau du dentiste en chef, visitez le site Web :
<http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/branch-dirgen/fnihb-dgspni/ocdo-bdc/index-fra.php>